



**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT  
SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES  
(EXERCICE FINANCIER 2025)**

**AVIS** est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement, présentera un avis de motion du Règlement RCA24-14004 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025) » lors de la séance ordinaire du conseil, **le mardi 5 novembre 2024, à 18 h 30**, qui se tiendra à la mairie de l'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, salle 201.

Le règlement a pour objet d'annoncer l'adoption prochaine d'un règlement imposant une taxe relative aux services pour l'année 2025.

Fait à Montréal, le 28 octobre 2024

La secrétaire d'arrondissement substitut,  
**Gabrielle Gauthier**

---